

## Compte-Rendu de la réunion de la Commission Mixité du 23 octobre 2023

**Sont présents :** Isabelle Billard (IB), Christian Bleuzen (CB), Jean-Baptiste Mullon (JBM), José de Sousa (JS), Aude Soubrier (AS)

1. La prochaine réunion est fixée au 4 décembre.

2. AS fait un bref compte-rendu de la réunion avec le club de Poitiers, où elle était invitée en tant que membre de l'association Echecs & Mixte. Réunion qui avait pour but de réfléchir à la mise en place d'un plan de féminisation au sein de leur club. L'association Echecs & Mixte devrait bientôt produire un compte-rendu.

A propos des cours en ligne dispensés par le club de Saint-Maur, dont le président Marc Wittmann était également invité, JBM exprime son pessimisme quant au fait que cela se traduise en des adhésions concrètes. JS propose que la FFE se charge de tels cours d'initiation en ligne pour les femmes au niveau national.

JBM souligne la grande disparité régionale des moyens, de clubs susceptibles d'accueillir ensuite les joueuses ainsi formées et estime donc que la mise en place des politiques d'initiation (celle-là ou une autre) relève des clubs et non de la fédération. Il donne l'exemple d'un cours d'initiation parents/enfants ou grands-parents/petits-enfants dans son club. C'est une pratique qui peut aussi marcher pour la féminisation.

3. IB relaie deux liens aux membres de la commission, pour le mémoire de Master de Kerian de Marcellus et le mémoire de Master de Jérémy Moro.

4. La discussion a ensuite porté sur l'association Women in Chess.

5. Enfin, la commission a longuement discuté de la constitution du nouveau label féminin, sur la base du document produit par JBM. Ce document recoupe en grande partie le produit de la réflexion menée sur le sujet lors des réunions de la Commission Mixité. Il est demandé à chaque personne de la commission de travailler sur ce document, en proposant un certain nombre de points à attribuer à chaque accomplissement d'un club donné.

Dans la discussion, IB estime qu'il faut distinguer deux types de clubs :

- les clubs qui partent de zéro et qui vont mettre en place leurs toutes premières mesures de féminisation
- les clubs qui étaient dans cette situation quelques années auparavant mais qui commencent à avoir les résultats des mesures mises en place.

Avec l'idée que pour obtenir le label féminin, il faudrait prendre en compte la situation d'un club donné. JBM indique que c'est l'idée d'avoir deux types de mesures pour l'attribution des points : il faut à la fois mesurer le taux de féminisation à l'instant  $t$  et mesurer une progression (la différence entre  $t$  et  $t+1$ ). JS indique qu'on pourrait utiliser Papy pour voir le taux de renouvellement des licences (un des principaux indicateurs pour mesurer la progression d'un club). Il y aurait également des prérequis, sans lesquels le label féminin ne pourra de toute façon pas être attribué.

Sur la question de la satisfaction des adhérentes vis-à-vis de leur club, IB propose que le formulaire « enquête de satisfaction » soit rédigé par la FFE et relayé au club. Cela permettrait de s'assurer que l'enquête est bien faite, bien rédigée, et aussi que les réponses puissent être comparées d'un club à l'autre. JS marque son accord avec cette proposition et indique que cela pourrait être fait par des stagiaires qui ont été formés à cet exercice dans leurs études. Il souligne que la récolte des données des interclubs pour la préparation d'un éventuel quota pourrait également être faite par un-e stagiaire.

CB demande qui a rédigé les pistes données dans le document fourni par JBM. JBM répond que c'est le conseiller technique national, employé du ministère et délégué auprès de la FFE, dont la principale mission est de créer des diplômes professionnalisant pour les formateurs et formatrices échiquéennes mais il a également aidé à l'élaboration d'un projet de label féminin.

JBM suggère qu'une dotation pourrait être envisagée pour récompenser les clubs obtenant le label féminin. Cette dotation pourrait être du matériel (échiquiers, etc.) ou du matériel de communication (affiches, etc.).

JS souligne qu'il faut être attentif à ne pas pousser les clubs à submerger leurs rares joueuses de demandes. Difficile pour une seule personne d'être à la fois joueuse, arbitre, formatrice, membre du comité du club, etc.

6. JBM présente l'état du travail de la commission de prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS).

IB informe la commission de l'état d'avancement de la question de l'illustration des affiches sur le sujet – état d'avancement en panne au jour de notre réunion. IB suggère que les deux commissions (mixité et VSS) se réunissent pour discuter du choix des messages à illustrer.



*L'intelligence du Jeu, l'émotion du Sport*

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS**

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports | Membre fondateur de la Fédération Internationale des Echecs

7. JBM signale que les joueuses et la capitaine de l'équipe de France féminine, médaille de bronze au championnat du monde féminin par équipes nationales, seront les invitées d'honneur aux prochains championnats de France jeunes à Agen.